



# Bulletin Municipal



## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Le virus circule toujours, restons vigilants. Il nous faut respecter les gestes barrières, même si cela nous paraît lourd et contraignant. Notre santé et celle de nos familles en dépendent.

La situation sanitaire de notre pays ne nous permet pas de nous rassembler autour de cérémonies comme nous le souhaiterions. Je suis actuellement en train de préparer l'hommage à monsieur Jean PHILIPPON, ainsi que la cérémonie du 11 novembre.

Il est bien évident que les moments de convivialité habituels suivant ces événements n'auront pas lieu comme vous pouvez vous en douter. Pour l'instant rien n'est encore arrêté.

Je voudrais mettre en avant le très bon travail effectué par nos employés municipaux, qui font en sorte que notre cadre de vie soit des plus agréables et, je suis sûr que chacun et chacune d'entre vous saura le reconnaître.



## Horaires d'ouverture des services publics

### Mairie

Tél. : 04 71 73 60 06

<b>Lundi</b>		13h30 / 17h00
<b>Mardi</b>	08h00 / 12h00	13h30 / 17h00
<b>Mercredi</b>	08h00 / 12h00	13h30 / 17h00
<b>Jeudi</b>	08h30 / 12h00	13h30 / 17h00
<b>Vendredi</b>	08h00 / 12h00	
<b>Samedi</b>	08h30 / 12h00	

### Agence postale

Tél. : 04 71 73 62 57

<b>Lundi</b>		14h00 / 16h30
<b>Mardi</b>		14h00 / 16h30
<b>Mercredi</b>		14h00 / 16h30
<b>Jeudi</b>	09h00 / 11h30	
<b>Vendredi</b>	09h00 / 11h30	
<b>Samedi</b>	09h00 / 11h30	

## Déchets verts & encombrants

Nous avons prévu le broyage des déchets verts au cours de la semaine 45.

Le broyeur sera déplacé chaque jour dans les différents villages de la commune.

Vous en serez avisés la semaine précédente par voie d'affichage sur les tableaux dédiés et proches de vos domiciles.

Un ramassage des encombrants sera organisé dans le courant de la semaine 47.

Il vous sera demandé de sortir les objets concernés devant votre domicile. Il s'agit pour nous de rendre un service à nos habitants, sachant que nos employés ne sont pas des déménageurs. Il vous est demandé, dès à présent de vous inscrire en mairie.





## Création d'une jachère fleurie

Comme vous avez pu le constater, le terrain de paint ball situé à l'entrée de l'agglomération de Molompize a été libéré. Nous avons pour projet de créer une jachère fleurie et d'y placer 4 ruches.

Je souhaiterais que les enfants de la commune soient les parrains de ce projet.

Très bientôt et en association

avec Céline, apicultrice à LEYVAUX (15), nous mettrons en place ce projet et j'envisage de demander aux enfants de la commune de décorer les ruches avant que les abeilles n'y soient introduites.

Le but de ce parrainage étant de sensibiliser les enfants à l'utilité de préserver ces ouvrières butineuses par le biais d'atelier.

### Travaux en cours de réalisation

Le chantier ENEDIS d'enfouissement de la ligne 20 000 volts est en bonne voie. L'ensemble des chemins impactés vont être remis dans leur configuration d'origine.

Chacun d'entre vous retrouvera le chemin piétonnier tel qu'il était avant le début des travaux.

### Nouvel Adressage sur la commune de Molompize

Le nouvel adressage est en cours de réalisation.

Une fois le premier travail terminé, nous nous rendrons dans chacun de nos villages pour vous présenter le projet et en discuter avec vous tous.

## Atelier 23 - L'Atelier d'Aline

Depuis peu de temps, Aline PARRET a ouvert son atelier dans la Commune de Molompize en plein cœur du centre bourg.

Un travail à la fois de Titan et d'Artiste a permis de transformer une vieille étable en atelier de potière : cocon de tourneuse d'argile, écrin de céramiste, île aux trésors émaillés, ce lieu de magie, Aline l'a baptisée l'ATELIER 23 : elle vous dira pourquoi !

Il y a bien de la magie dans la fabrique de ces histoires de terre vernissée. Chaque pièce est unique et suit une partition parfaitement orchestrée entre la motte de glaise fraîche et le vase fini.

La terre, elle vient de France, de Normandie, et c'est celle qu'Aline a choisi après plusieurs années d'essais avec d'autres terres, d'ailleurs...

Le tour, il tourne ! Et le corps doit s'y faire. Le corps doit se laisser faire et répéter, répéter les gestes jusqu'à ce qu'il trouve la posture, la respiration, le pendule, la pesée, le souffle qu'il pourra enfin faire durer pour échapper à la tension qui pourrait nuire.

Les couleurs, elles s'appliquent ! Les couleurs viennent aussi de la terre, ce sont des pigments naturels, choisis au fil du temps et des envies d'Aline. Au début du tour de magie, elles s'appliquent à rester discrètes, presque ternes, endormies, silencieuses...



PARRET Aline - ATELIER 23 - Rue Principale 15500 Molompize

Et puis il y a le four ! Et là est la surprise, lente surprise en deux temps. D'abord le temps du « biscuit » qui fixe le pigment et scelle la terre par une première cuisson.

Il faut atteindre lentement le « très chaud » (810°C) puis revenir au chaud (50°C) pour ne pas risquer de choc thermique et de bris. Cela prend deux journées de patience, puis l'ouverture prudente de la porte du four offre alors la première surprise de l'aspect embrumé que les pigments révèlent.

Ensuite vient le temps de l'émaillage, comme un grand bain de jouvence, il donnera l'éclat et les qualités requises pour un usage d'objet d'art de la table. Il faut tremper, égoutter, sécher l'objet

### Chaque pièce est unique au sein d'une même série.

avant de le cuire à nouveau. Encore très lentement, encore très chaud (1060°C) encore deux jours de patience... Et là, enfin, pour Aline, à chaque fois c'est Noël ! Les couleurs se sont réveillées, elles révèlent des contrastes insoupçonnés et des brillants étonnants. L'œil cherche le trésor dans les couleurs mélangées.

La magie opère !

Et cette année, « La pandémie » perdurant, les marchés de Noël risquent d'être soumis au confinement !

Alors pour découvrir ce travail-là, pour faire connaître ce savoir-faire, pour trouver son bonheur

ou le plaisir d'offrir, il faut aller voir ! Aline travaille, expose et propose à la vente toutes ses créations dans cet atelier. Il suffit d'appeler avant pour s'assurer de sa présence et aussi une fois devant la porte pour qu'elle l'ouvre en grand !



Contact  
Aline PARRET  
« ATELIER 23 »  
Tél. : 06 80 54 47 30

## Point sur l'éboulement de La Roche

La résolution approche à grands pas.

Enfin nous voyons le bout du tunnel dans ce dossier qui nous empoisonne depuis un peu plus de huit ans.

La visite de monsieur CASTEL, Préfet du Cantal, ce samedi 17 octobre nous a permis de trouver une issue favorable à cette affaire. Les travaux de déblaiement ne devraient pas tarder à commencer.

Le marché de travaux a été accordé à l'entreprise MARQUET. Le montant total de ce chantier sera d'environ 123 000 TTC. La commune quant à

elle doit être astreinte à un autofinancement d'approximativement 20 000 euros.

En définitive, le budget ne sera pas amputé de cette somme, puisque l'accord trouvé avec monsieur le Préfet nous permettra d'obtenir ce montant sous forme de subventions reportées sur d'autres dossiers.

Je tiens à remercier tout particulièrement messieurs Alain MARLEIX (Région Auvergne Rhône Alpes), Bernard DELCROS

(Sénateur du Cantal) et Didier ACHALME (Département du Cantal) pour m'avoir apporté leur

aide et surtout m'avoir permis d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation de ces travaux.



# Journée du Patrimoine 2020



## 1. L'Église Sainte Foy

La collection d'ornements sacerdotaux a été exposée dans l'Église Sainte Foy. Une quarantaine de visiteurs sont venus, souvent de loin.

Certains étaient des spécialistes de la restauration d'habits anciens, d'anciennes robes auvergnates, et chacun a pu apporter des précisions sur les broderies, les signes religieux, et les restaurations effectuées au cours des âges.

Les statues de l'Église étaient également à l'honneur, et elles étaient toutes contentes d'avoir tant de visites !



## 2. La Chapelle de Vauclair

Une vingtaine de visiteurs sont venus à Vauclair découvrir ou redécouvrir la petite chapelle, avec les explications de notre Maire et des membres du Conseil Municipal.

Certains visiteurs venaient de loin, et ont bien apprécié que

notre chapelle de Vauclair soit ouverte pour cet événement.

Tous ont remarqué son bon état de conservation, malgré les siècles, grâce aux travaux de restauration régulièrement entrepris par la commune.

## 3. Le Château d'Aurouze

Une douzaine de visiteurs se sont regroupés pour la visite du château, sous la conduite d'Anaïs.

Ses explications historiques nous ont renseigné sur les différents propriétaires au cours des âges, sur la destination de

chaque endroit du château et de son esplanade, et sur la vie des habitants de cette époque.

Certains visiteurs ont remarqué les outrages du temps sur le château, qui cependant garde fière allure au-dessus d'Aurouze.



### LES VISITES GUIDÉES DE MOLOMPIZE

*Journées du patrimoine 2020*

Ornements sacerdotaux à l'Église de Molompize : Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre de 14h à 19h.

Château d'Aurouze : Vendredi 18 Septembre à 17h30.

Chapelle de Vauclair : Dimanche 20 Septembre de 9h à 17h30.

## NOTE DE PRÉSENTATION BP 2020 COMMUNE DE MOLOMPIZE

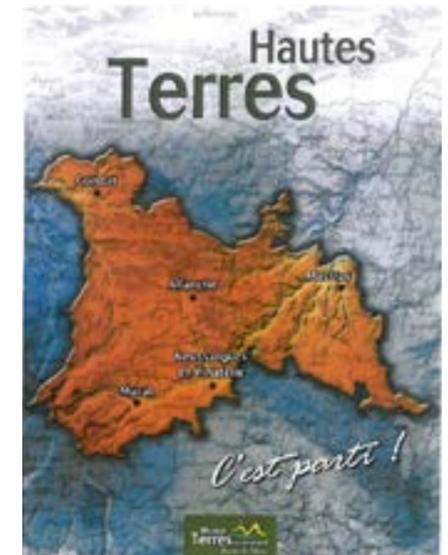


### RÉGION AUVERGNE-RHONE-ALPES



La commune de Molompize est située dans le nord-est du département du Cantal, en zone de montagne et en zone de revitalisation rurale ; elle a une superficie de 1 712 hectares et fait partie de la Communauté de communes « Hautes Terres Communauté » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 regroupant les territoires de Murat-Cézallier-Massiac.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES « HAUTES TERRES COMMUNAUTE »



### DÉPARTEMENT DU CANTAL



Population Insee 2016 : 324 / 2017 : 310 / 2018 : 301 / 2019 : 291 et au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 290  
72 résidences secondaires et donc une population DGF de 362 en 2020

### COMMUNE DE MOLOMPIZE



## NOTE DE PRÉSENTATION BP 2020 COMMUNE DE MOLOMPIZE



### RESSOURCES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement :	342 000,00 euros
Recettes de fonctionnement :	342 000,00 euros
Dépenses d'investissement :	442 000,00 euros
Recettes d'investissement :	442 000,00 euros

### RESSOURCES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELS 2020 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement :	12 000,00 euros
Recettes de fonctionnement :	12 000,00 euros
Dépenses d'investissement :	21 325,36 euros
Recettes d'investissement :	21 325,36 euros

### PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ENVISAGÉES EN 2020

- Travaux mur de soutènement à La Roche
- Aménagement emplacements maisons (FRIAS) démolies RN 122
- Réfection du pont de Peyreneyre
- Réfection totale de la toiture de l'ancien presbytère
- Remplacement de l'alarme incendie à la salle polyvalente
- Travaux d'évacuation de l'éboulement de La Roche
- Acquisition de boîtes sécurisées pour les chasubles liturgiques
- Eclairage public : remplacement du lampadaire accidenté à Trémoulet
- Remplacement de la borne à incendie à Bégoule
- Aménagement de la cour de la mairie/finitions

## NOTE DE PRÉSENTATION BP 2020 COMMUNE DE MOLOMPIZE



### ÉTAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (a)</b>		1,00	1,00	2,00	1,12		1,12
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	1,00	1,00	2,00	1,12		1,12
<b>FILIERE TECHNIQUE (b)</b>		2,00	1,00	3,00	2,00	0,17	2,17
Adjoint technique territorial	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,17	1,17
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>TOTAL GENERAL (a+b)</b>		3,00	2,00	5,00	3,12	0,17	3,29

(5 agents au total dont 1 agent administratif territorial affecté à l'agence postale pour 15h/hebdomadaires)

### CHARGES PRÉVISIONNELLES DE PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2020

Soit 35,6 % du budget de fonctionnement 2020 (342 000,00 euros)

012	Charges de personnel, frais assimilés	120 000,00	121 700,00	121 700,00
6335	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	68 000,00	70 000,00	70 000,00
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6461	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6463	Cotisations aux caisses de retraites	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6464	Cotisations aux A.G.S.E.D.I.C.	1 000,00	500,00	500,00
6465	Cotisations pour assurance du personnel	5 000,00	7 200,00	7 200,00
6466	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	500,00	500,00
6468	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

#### B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574			Football Club MMB	Association	1 000,00
6574			Club 3ème age Vallée Fleurie	Association	700,00
6574			ACCA Chasse Molompize	Association	500,00
6574			Pétanque Massicoise	Association	100,00
6574			Assoc. Pêche Massiac	Association	150,00
6574			FNACA Massiac	Association	100,00
6574			ADAPEI Caritat Saint-Flour	Association	60,00
6574			ADMR Massiac	Association	60,00
6574			APE écoles publiques Massiac	Association	60,00
6574			ASSOC. CANTALIENNE DES	Association	60,00
6574			AMIS DE LA LECTURE		
6574			AS/VM	Association	100,00
6574			GVA Massiac	Association	60,00

## NOTE DE PRÉSENTATION BP 2020 COMMUNE DE MOLOMPIZE



### EMPRUNTS

#### LES DIFFERENTS EMPRUNTS DE LA COMMUNE PRÉVUS EN 2020 :

Places Bascule + Mazelaire :	120 000,00 €	du 25/09/2012 au 25/06/2027
Création multiple rural :	130 000,00 €	du 25/06/2013 au 25/03/2028
Toiture presbytère :	60 000,00 €	du 25/09/2020 au 25/06/2030

#### DETTE – RÉCAPITULATION PAR PRÊTEUR – EXERCICE 2020

Référence	Ordre	Prêteur	Date Vess	Date Fin	Durée Echéa	Taux	Taux Type	Vie Moy	Durée Rési	Péno dicté	Capital initial	Capital restant à 31/12/2019	Amort (2020)	Intérêts (2020)	Échéances (2020)
8117656-1	2012-1	CE	08/03/12	25/06/27	180	4,99	Fixe	23,21	6 x 9 m	T	120 000,00 €	71 632,25 €	8 615,58 €	3 396,82 €	10 411,66 €
8287528-1	2013-1	CE	31/03/12	25/03/28	180	3,85	Fixe	42,89	7 x 7 m	T	130 000,00 €	80 595,97 €	8 467,53 €	2 981,57 €	11 449,26 €
PREVISION PRESBYTERE-1	2020-1	CA	05/03/20	15/12/29	120	0,85	Fixe	67,97	9 x 9 m	T	60 000,00 €	60 000,00 €	5 826,18 €	375,82 €	6 202,00 €
<b>Total</b>											310 000,00 €	211 627,22 €	22 309,29 €	6 753,51 €	25 062,80 €
<b>Total</b>											310 000,00 €	211 627,22 €	22 309,29 €	6 753,51 €	25 062,80 €

#### TAUX D'IMPOSITION 2020 DE LA COMMUNE

##### D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	342 200,00	0,00	10,50	0,00	35 931,00	0,00
TFPB	247 100,00	0,00	21,66	0,00	53 522,00	0,00
TFPNB	14 000,00	0,00	111,74	0,00	16 536,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00			0,00	0,00

Taux votés par le conseil municipal - inchangés depuis 2010